



N° 24

BULLETIN MUNICIPAL
ÉTÉ 2015



Le lac du pont rouge, hiver 2014/2015

Photo A.M Karalambos





Nous ne pouvons pas ouvrir ce bulletin municipal sans avoir une pensée pour GEORGES MUNIER. Elu conseiller municipal, puis adjoint en 2001, renouvelé en 2008, il a mis ses compétences personnelles au service de la collectivité.

Avec sa bonhomie, sa connaissance des gens, sa compétence de chef d'entreprise et son sens du devoir, il a participé au développement des infrastructures du village. Malgré la maladie, il avait continué avec courage ses engagements communaux, et c'est avec tristesse que nous l'avons vu partir le 28 octobre 2014. Merci à toi, GEORGES, pour tout ce que tu as fait pour notre village.

En feuilletant les précédents bulletins municipaux, je constate, que l'histoire est un éternel recommencement. Je vous renvoie à vos souvenirs... Il y a quelques années, alors que l'état réformait la taxe professionnelle, beaucoup d'élus, déjà, pestaient contre cette réforme. Aujourd'hui, les élus toujours « peut-être pas les mêmes » crient « **haro !** » sur la baisse des dotations de l'état. À présent, je réitère les mêmes propos : Je fais entièrement confiance à l'ensemble des élus regroupés dans l'association des maires de France, pour trouver, avec l'état le compromis qui assurera à chacun, ville et état, ce qui est bon pour chacun.

A titre informatif, la commune de Vuillecin verra sa dotation **2015** baisser de **8 035 €**, après une baisse de **3 257 €** en 2014, sur un montant de dotation annuelle de 70 968 €.

La lecture de ce bulletin vous permettra, comme à l'accoutumée, de prendre connaissance de l'actualité du village. A la rentrée prochaine, l'école ouvrira une nouvelle classe. Le périscolaire, après son lancement en septembre 2013, explose ! Les associations sont débordantes d'énergie. Vuillecin est une commune dynamique !

Bonne lecture,

A bientôt et bel été à vous !

*Dominiq*ue JEANNIER

Budget communal

| SECTION DE FONCTIONNEMENT | |
|------------------------------------|--------------|
| Total des dépenses réelles prévues | 411 237,00 € |
| Total des recettes réelles prévues | 421 201,00 € |

| SECTION D'INVESTISSEMENT | |
|------------------------------------|--------------|
| Total des dépenses réelles prévues | 442 314,00 € |
| Total des recettes réelles prévues | 336 117,00 € |

Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 27 mars 2015, de maintenir les taux des taxes d'habitation, foncier non bâti et d'augmenter de 1% le taux d'imposition de la taxe foncier bâti. De ce fait, le produit attendu pour l'ensemble des taxes foncières (habitation, foncier bâti, foncier non bâti) se monte à 116 434 €.

A compter du 1er janvier 2015, le régime de la fiscalité professionnelle unique s'applique sur le territoire de la communauté de communes du Grand Pontarlier (ex-CCL), c'est-à-dire que les taxes dites "professionnelles" (CFE, IFER, TAFNB, part salariale de l'ex- TP) sont dorénavant perçues par la CCGP qui les reverse à la commune sous forme d'attributions compensatrices.

| Détail des principales dépenses d'équipement prévues | |
|---|---------------------|
| Travaux sylvicoles / Futurs travaux Plan Gestion Intégré | 24 190,00 € |
| Travaux chaufferie bois école | 10 000,00 € |
| Construction hangar communal | 30 000,00 € |
| Travaux église | 20 000,00 € |
| Aménagement place de la mairie (<i>travaux, maîtrise d'œuvre</i>) | 114 194,00 € |
| Travaux allée cimetière | 15 000,00 € |
| Mobilier urbain + panneaux | 13 624,00 € |
| Copieur + ordinateur mairie | 6 460,00 € |
| Aire de jeux (balançoires) | 8 336,00 € |
| Illuminations Noël | 5 000,00 € |
| Mobilier divers + vaisselle | 5 000,00 € |
| Total : | 251 804,00 € |

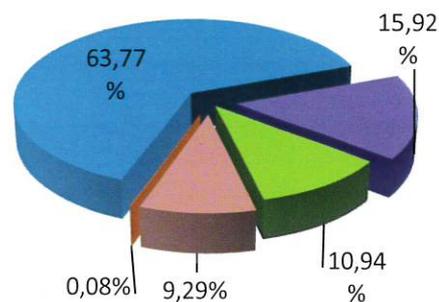
Budget Eau

| SECTION D'EXPLOITATION | |
|------------------------------------|-------------|
| Total des dépenses réelles prévues | 67 133,00 € |
| Total des recettes réelles prévues | 41 000,00 € |

| SECTION D'INVESTISSEMENT | |
|------------------------------------|------------|
| Total des dépenses réelles prévues | 9 838,00 € |
| Total des recettes réelles prévues | 3 999,00 € |

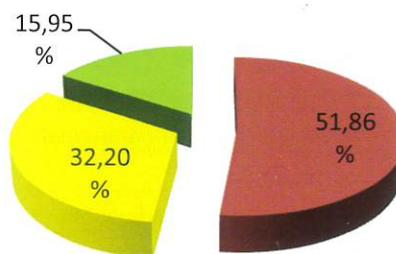
Pour l'année 2015, le prix du m³ d'eau s'élève à 0.90 € auquel s'ajoute la part fixe d'un montant de 15 €.

| RECETTES | Montant |
|--|--------------------|
| Vente d'eau | 29 377,80 € |
| Redevance pollution | 7 335,62 € |
| Abonnements part fixe | 5 041,25 € |
| Opérations d'ordre | 4 277,96 € |
| Produits exceptionnels | - € |
| Autres produits de gestion courante | 34,80 € |
| TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION REALISEES | 46 067,43 € |

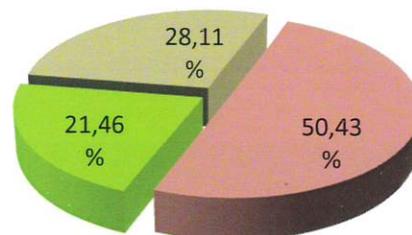


SECTION D'INVESTISSEMENT

| DEPENSES | Montant |
|--|--------------------|
| Dotations fonds divers réserves | 13 909,45 € |
| Remboursement capital / emprunts | 8 636,20 € |
| Dépenses d'ordre | 4 277,96 € |
| TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES | 26 823,61 € |



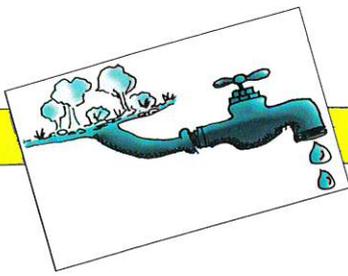
| RECETTES | Montant |
|--|--------------------|
| Dotations | 24 949,10 € |
| Recettes d'ordre | 10 615,20 € |
| Participations et créances rattachées | 13 909,45 € |
| TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT REALISEES | 49 473,75 € |



QUELQUES CHIFFRES CLES POUR 2015

Le budget 2015 est un document **PREVISIONNEL**, établi notamment avant que soit connu le montant des marchés pour la réalisation des opérations d'investissement. L'inscription d'une dépense ne signifie pas qu'elle sera réalisée. En matière budgétaire, les prévisions sont toujours envisagées avec prudence. Les dépenses sont surévaluées alors que les recettes sont sous-estimées.

Ainsi, lors de la présentation du **compte administratif** qui concerne les dépenses réalisées et les recettes perçues, il ne peut y voir que des dépenses minorées et des recettes en augmentation par rapport aux prévisions.



EAU

L'eau que nous consommons est pompée dans la nappe phréatique de la plaine de l'Arlier par deux stations de pompage qui sont la propriété de la Communauté de Commune du Grand Pontarlier « **CCGP** » depuis 2007.

A cette date, le législateur a décidé que la protection et la production d'eau devaient être assurées par une seule entité.

Auparavant, la CCGP assurait la protection de la nappe, le Syndicat des Eaux de Bains les Usiers, quant à lui la production et le transport. Désormais :

- La protection et la production, relèvent de la CCGP.
- Le transport est une compétence du Syndicat de Bains (SEB). L'eau est transportée jusqu'aux réservoirs de Vuillecin. L'un situés à proximité de la loge des Jonquilles, l'autre près de la ferme du GAEC Jeanningros. Le syndicat regroupe les communes de Vuillecin, Bians, Goux, Sombacour et Evillers. Il a été créé vers 1928, dès que l'électricité est arrivée à Vuillecin.
- La commune assure la distribution dans le village depuis ces réservoirs.

Depuis 2012, le prix du m³ d'eau est de 0.90 €. Il se décompose de la manière suivante :

- 0.44 € / m³ prix d'achat au SEB.
- 0.46 € / m³ pour la maintenance et l'investissement du réseau communal. Par maintenance, on entend principalement : réparation des fuites, analyse de l'eau, nettoyage annuel des réservoirs.

Le syndicat achète pour sa part l'eau 0.19 €/m³ à la CCGP.

En 2014 le volume acheté et comptabilisé (*domestique + industriel + municipaux*) se monte à **36.305 m³**. Le rendement (*volumes d'eau acheté / volumes d'eau vendus comptabilisés*) est de 81%. Moyens humains : temps passé par les agents, administratifs et élus : **130 heures en 2014**.

CONSEIL PRATIQUE

Vérifier périodiquement (2 à 3 fois par an) votre compteur d'eau. Il ne doit pas tourner lorsque tous vos robinets sont fermés.

Une simple fuite à la chasse d'eau peut doubler votre consommation !

La consommation moyenne prise en référence est de 40m³/habitant/an. Si vous consommez plus, attention, il y a peut-être un problème. Généralement au moment de la relevée des compteurs, nous attirons votre attention si la consommation a beaucoup augmentée.



COMBIEN CA COÛTE ?



Ces trois derniers hivers, le déneigement a été assuré par la société **Rapid 'services**. Cette entreprise cessant son activité, une nouvelle société sera retenue pour le prochain hiver.

Hiver 2014/2015, le chasse-neige a opéré 20 passages. Le coût d'un passage est de **450 € TTC**. Totale facturation **9 251.45 € TTC** « *incluant le salage ponctuel* ».

Le salage/gravillonnage est réalisé de façon ponctuelle. Seulement lorsque les routes sont très glissantes, pour des raisons écologiques, techniques (*le sel détériore la chaussée*) et financières.

Le déneigement manuel et mécanique des bâtiments et trottoirs est réalisé par les services techniques.

- Informez la mairie si le chasse-neige dégrade votre barrière, le plus rapidement possible !

Cette année, les services techniques intercommunaux ont loué une balayeuse. Cela rend le travail plus souple. En effet, avant le passage de la machine, une équipe passe nettoyer les trottoirs. La coordination est difficile en raison des nombreux paramètres pouvant perturber les plannings (*pluie ; travaux urgents de sécurité ; maladie ...*).

En 2014, le balayage a été effectué par la société VERMOT, pour un montant de **1466 €**.

L'entretien des espaces verts est réalisé par nos services techniques. En 2014, ils ont passés **240 heures**, soit un coût d'environ **8 328 €**. Ce montant est inclus dans la participation de la commune au fonctionnement des services techniques.



Réfection de la chaussée...

Nous avons contracté un marché à bon de commande renouvelable trois fois avec la société VERMOT pour l'entretien de la voirie. Cela permet une intervention plus rapide. Pour 2015, le montant est de **11 200 €**.



ECOLE



L'augmentation des effectifs, entraîne, l'ouverture d'une classe au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Dommartin-Vuillecin. La classe sera implantée à l'école de Vuillecin où une salle est disponible. Cette ouverture est le résultat de deux actions.

- Le développement des deux villages. De nombreuses habitations ont vues le jour, dont beaucoup de locatifs. Des jeunes couples s'installent dans nos villages, très attractifs de par la proximité avec Pontarlier.
- La mise en place de l'accueil périscolaire en septembre 2013.

*** LE PERISCOLAIRE ***

Après deux ans de fonctionnement, nous constatons que le périscolaire est **un succès**. Vingt-cinq à trente enfants prennent leurs repas régulièrement le midi. Dix enfants sont inscrits le matin dès 7heures 30 et autant le soir jusqu'à 18h30. Un tel succès, nous impose d'ores et déjà à réfléchir sur l'extension de cet accueil.

Avec la mise en place de ce service, les familles ne demandent plus de dérogations pour scolariser leurs enfants dans les communes voisines.

Une longue réflexion a été engagée, du fait que :

- Deux communes étaient concernées.
- La vision sur le long terme était incertaine, notamment la fréquentation des enfants (les réponses fournies par les parents lors de l'enquête ne correspondent pas forcément aux inscriptions).





Une journée à l'école de VUILLECIN



J'arrive à l'école : Habillage, déshabillage ; j'apprends à être autonome.



Je trouve la date, je parle de la météo. Je me lance dans les projets



Activités en petits groupes : je manipule, je découvre, j'écris, je découpe.



C'est l'heure de la récréation. Chouette ! Mais dans la cour, j'apprends aussi à vivre avec les autres



Un peu de sports : je me déplace, je m'équilibre, je saute, je danse et joue collectivement.

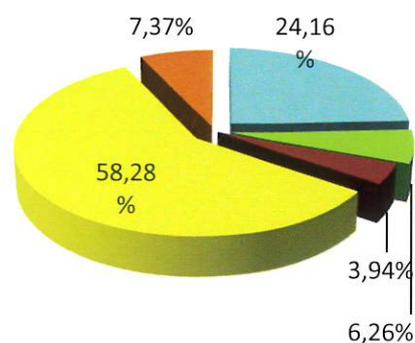


Un peu de repos avec la sieste des petits, pour les moyens, une petite pause de récupération. Ca fait du bien !

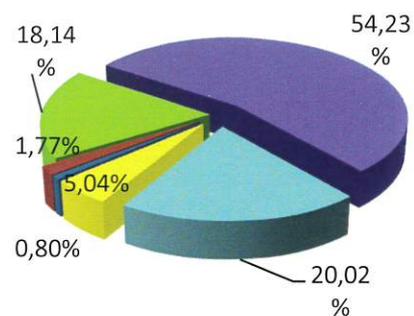
COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2014 - Budget communal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| DEPENSES | Montant |
|---|---------------------|
| Charges à caractère général | 76 532,55 € |
| Charges à caractère général série Bois | 19 819,40 € |
| Charges de personnel communal | 12 478,29 € |
| Autres charges de gestion courante (<i>contributions CCL pour secrétariat interco - centre technique interco et RPI, indemnités, subventions</i>) | 184 620,05 € |
| Remboursements intérêts emprunts | 23 334,80 € |
| TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES | 316 785,09 € |

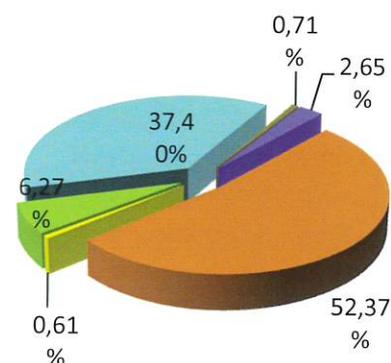


| RECETTES | Montant |
|---|---------------------|
| Produits exceptionnels | 3 597,40 € |
| Produits des services | 7 910,29 € |
| Produits des services - série Bois | 81 195,96 € |
| Impôts et taxes | 242 683,93 € |
| Dotations et participations | 89 592,11 € |
| Autres produits | 22 535,18 € |
| TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT REALISEES | 447 514,87 € |

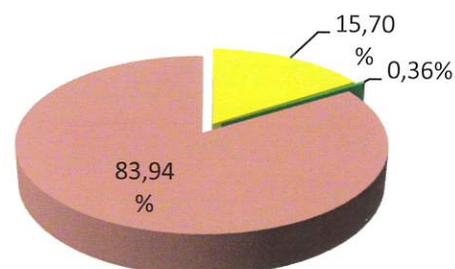


SECTION D'INVESTISSEMENT

| DEPENSES | Montant |
|--|---------------------|
| Immob. corporelles (<i>rétrocession terrain P. MARGUET</i>) | 1 480,55 € |
| Travaux sylvicoles - série Bois | 15 313,53 € |
| Immobilisations en cours (<i>aménagement combles mairie - aménagement paysager rue de Pontarlier - poteau incendie rue Louvière</i>) | 91 342,48 € |
| Immobilisations incorporelles (<i>intégration réseaux SIG, modif POS</i>) | 1 724,73 € |
| Subventions d'équipement versées (<i>SYDED: cabine haute village</i>) | 6 463,00 € |
| Remboursement capital / emprunts | 127 885,16 € |
| TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT REALISEES | 244 209,45 € |



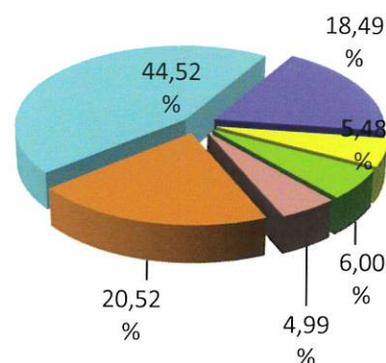
| RECETTES | Montant |
|---|---------------------|
| Subventions d'investissement | 42 048,50 € |
| Avance/ commande immo corporelle | 960,80 € |
| Dotations, fonds divers | 224 776,05 € |
| TOTAL RECETTES REELLES DE D'INVESTISSEMENT REALISEES | 267 785,35 € |



COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2014 - Budget Eau

SECTION D'EXPLOITATION

| DEPENSES | Montant |
|--|--------------------|
| charges à caractère général | 23 027,70 € |
| Atténuation de produits | 9 565,00 € |
| autres charges de gestion courante | 2 835,97 € |
| Remboursement intérêts emprunts | 3 103,30 € |
| Charges exceptionnelles | 2 580,88 € |
| Opérations d'ordre | 10 615,20 € |
| TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION REALISEES | 51 728,05 € |



Le financement des travaux

Le coût des travaux s'élève à 6 908 076.35 €. L'ADEME Franche-Comté a financé le projet à hauteur de 20%. L'installation a pour objectif de maîtriser à long terme, les coûts de traitement et valorisation des déchets ménagers, en se dotant d'équipement permettant de valoriser au mieux nos déchets, et dans une démarche d'économie circulaire.

Qui gère les unités de valorisation ?

Préval Haut-Doubs est l'établissement public de coopération intercommunal qui porte les compétences prévention et valorisation des déchets. Le syndicat est propriétaire des installations, et a confié leur exploitation, via des marchés publics, à des prestataires privés. Pour les unités de valorisation énergétique et de broyage, l'exploitation est aujourd'hui assurée par Novergie, filiale de SUEZ Environnement. 3 emplois ont été créés par la nouvelle activité de broyage et complètent les 17 personnes actuellement en activité pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique.

Quant à l'unité de tri, elle est exploitée par SUEZ Environnement, et son sous-traitant pour le tri manuel : ID'EES 25. 18 nouveaux emplois ont été créés dont 12 dans le cadre d'un dispositif d'insertion sociale et professionnelle.

L'unité de tri, outil d'insertion par l'activité économique

Dans le cadre du marché d'exploitation du centre de tri, le titulaire SUEZ Environnement s'est associé avec un sous-traitant spécialisé dans l'insertion entrepreneuriale : le GROUPE ID'EES. Ce réseau d'entreprises d'insertion et de travail temporaire d'insertion a créé une antenne à Pontarlier : ID'EES 25. Un même principe oriente son action : l'emploi est une étape primordiale pour l'intégration et la socialisation. L'entreprise est le lieu naturel où celles-ci peuvent s'acquérir.

La sortie vers l'emploi durable est l'objectif et cette sortie n'existera pas si l'entrée est ratée. C'est pourquoi, à Pontarlier, la coopération avec Pôle emploi, pour accompagner des personnes du territoire, est sur ce point précis exemplaire.

Ouverture des installations au public

Le Valo'pôle du Haut-Doubs sera ouvert au grand public à l'occasion des portes ouvertes les :

Samedi 13 et dimanche 14 juin prochain.

Les visiteurs pourront entrer dans les installations, et découvrir les filières de valorisation de nos déchets, dans le Haut-Doubs.

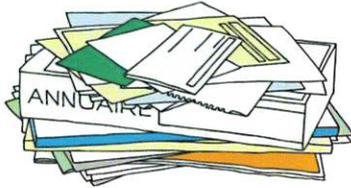
Un nouvel espace pédagogique en cours d'aménagement permettra, à partir de septembre, de recevoir les classes et le grand public, dans les installations.

Le TRI..... petits gestes GRAND EFFETS

Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas !



Bouteilles – pots – bocaux : sans bouchon, couvercle ou capsule.



Papiers divers – journaux – magazines – prospectus – petits cartons, annuaires, catalogues SANS FILM PLASTIQUE.



Briques alimentaires, emballages métalliques – bouteilles et flacons en plastiques, rincés. Le plus : écrasés, ça tient moins de place !



Déchets volumineux : gros cartons – ferraille – gravats – végétaux – équipements électriques / électroniques – encombrants divers.

A la déchetterie de Pontarlier : C'est gratuit pour les particuliers !



Déchets toxiques : batteries ; piles ; ampoules ; peinture ; solvants ; bombes aérosols ...

Dans les bacs spécifiques à la **déchetterie** de Pontarlier – c'est gratuit pour les particuliers !

Un geste + un geste c'est la nature qui vous dit **MERCI !**

L'ASLV

L'ASLV, remercie tous les habitants qui ont répondu présent lors des Vendredis de l'avent au mois de Décembre et tout particulièrement : « Marcel, Geneviève, Daniel et Colette » qui nous ont chaleureusement ouvert la porte de leur garage.



Pas moins de 60 personnes étaient présentes les 2 premiers vendredis, et, une centaine est venue déguster vin chaud, soupe aux pois, friandises le Vendredi 19 décembre 2014 à la Mairie.

⇒ Au vu du « succès » Cette opération sera bien sûr renouvelée en **2015** !

Au mois de Mars, la soirée Karaoké a remporté un vif succès. 85 personnes sont venues déguster la friture et pousser la chansonnette. Ce souper a été l'occasion également de diffuser le film tourné par Claude Delgrandi, lors du comice 2012.



« INFO » : le Dimanche 30 Août 2015, l'ASLV renoue avec son **VIDE GRENIER** au centre du village. Les membres de l'association viendront sonner à votre porte au mois de Juin pour la vente des tickets repas.

Merci de leur réserver un accueil chaleureux



Retrouvez toutes les photos des manifestations sur notre site internet : aslvuillecin.wifeo.com

Club des Jonquilles de l'Amitié de VUILLECIN

Contact : Madame LAURENCE Lucienne - Présidente - 03.81.39.58.37



Le club du 3ème âge a été créé en 1981 et compte en 2015, **66** adhérents.

Il se réunit **tous les jeudis dès 14 heures** à la salle des associations au 1er étage de la mairie.

Au cours de ces après-midi récréatives : marche, jeux de cartes, jeux de société (*scrabble, triominos, uno, nain jaune, rummikub...*) ou autres activités sont possibles.



A 16 heures une petite pause est effectuée autour d'une collation où sont fêtés les anniversaires des participants. Fondues, barbecues ou autre repas ponctuent l'année et renforcent les liens amicaux.

Les finances du club sont alimentées par une subvention communale annuelle, une partie des adhésions ainsi que le bénéfice des lotos (*tous les 2 ans*) et tarot (*tous les ans*) organisés par le club.

L'adhésion au club est passée de **10 € à 12 € en 2014**.

Toute adhésion donne le droit de participer aux activités du club de l'amitié des Capucins à PONTARLIER (*gym, ski, randonnées, piscine, raquettes, tennis...*).

Le bureau élu en 2013, reconduit en 2014, est composé comme suit :

- Présidente : Lucienne LAURENCE - Vice-président : Raymond LECLERC
- Trésorière : Annie GUINCHARD - Trésorière adjointe : Colette GROSJEAN
- Secrétaire : Colette MAIRE - Secrétaire adjointe : Claudine LECLERC

Le club fut endeuillé en 2014 par la disparition de Monsieur Georges MUNIER. Il fut Président, Vice-Président du club et marqua le club par sa participation et son engagement très précieux.



Repas convivial au chalet des scouts Automne 2014

RACING CLUB DE L'ARLIER

Durant la saison hivernale, les séances d'entraînement ont lieu au gymnase du collège Lucie Aubrac.

Dès la construction du collège, les responsables intercommunaux s'étaient mis d'accord avec le Conseil Général propriétaire des collèges afin que le gymnase soit accessible hors période scolaire, aux clubs des communes de la CCGP. Nous disposons de deux créneaux horaires par semaine que nous utilisons régulièrement pour les entraînements pendant l'hiver. Les compétitions hivernales, sont organisées par le district de football pour le Haut Doubs et la région bisontine. Il met en place des rencontres de FUTSAL qui se déroulent dans différents gymnases de la région. Ces tournois regroupent entre 4 et 8 équipes sur une demi-journée le samedi ou le dimanche jusqu'au mois de février en fonction des catégories.

La saison 2014/2015 se terminera en juin. Nous travaillons en étroite collaboration avec le club voisin de Chaffois. Nous mutualisons nos moyens humains et matériels afin que le plus grand nombre de jeunes puissent faire du football dans de bonnes conditions.

Nos équipes en compétitions jouant à :

- **Vuillecin** : une équipe senior et une équipe U13
- **Houtaud** : Une équipe senior et une équipe U7
- **Chaffois** : Deux équipes U11 et trois équipes U9 jouant également à Vuillecin.
- Notre équipe vétérans joue sur le terrain de Houtaud le vendredi soir en match amical.



Soit environ 120 joueurs (ses) et dirigeants(es) car nos effectifs intègrent également les filles.

Le bilan à mi saison par catégories :

- ✓ Pour l'équipe seniors A après un bon départ, les derniers matchs sont plus difficiles, bilan : 10^{ème} au classement de 2^{ème} division.
- ✓ L'équipe senior B fonctionne bien, elle est à la 5^{ème} place de 4^{ème} division et se classe première dans le classement de la coupe.
- ✓ Les équipes de jeunes U 13 et U 11 ont un fonctionnement différent. La saison débute par des tournois qui dégagent des groupes de niveaux et les compétitions réelles débutent à peine. Pour les U9 et U7, les plateaux ne donnent lieu à aucun classement.

Pour tous renseignements (*inscription...*) l'adresse mail du club : arlier.foot@orange.fr ou 03 81 46 40 10



TAGADA & Compagnie

« Association des parents d'élèves »



COMPTE RENDU D'ACTIVITES

Septembre 2014

- Présentation générale de l'association aux communes et aux différents membres.
- Mise en place du ramassage des papiers et journaux, chaque 1er samedi du mois.

Octobre 2014

- vente de bulbes de fleurs.
- Animation Halloween avec création de citrouilles et bricolages.



Décembre 2014

- Animation Noël avec les enfants avec réalisations de sablés de Noël et de décorations
- Vente de sapins et de vins chauds en soirée dans les deux villages (*Vuillecin et Dommartin*).

Février 2015

- Animation carnaval avec réalisation de masques divers, goûter de crêpes puis bal masqué.

Mars 2015

- Vente de chocolats de Pâques.
- Participation financière pour le voyage scolaire de l'école de Dommartin et pour le spectacle « *Il était une fois... la forêt* ».

Mai 2015

- Visite de la caserne des Pompiers de Pontarlier en deux dates (6 mai pour les plus jeunes et 13 mai pour les grands)
- 30 mai collecte des journaux ramassés toute l'année dans la benne du SMECOM

Juin 2015



A noter sur vos agendas 5 juin 2015 : grande kermesse au « Terrier à Dommartin ».



Bonnes vacances !

Envie de lire ?

« A toute lecture préside, si inhibé soit-il, le plaisir de lire ; et, par sa nature même - cette jouissance d'alchimiste - Si pourtant le plaisir de lire s'est perdu (si, comme on dit, mon fils, ma fille, la jeunesse, n'aiment pas lire), il ne s'est pas perdu bien loin. A peine égaré. Facile à retrouver. Encore faut-il savoir par quels chemins le rechercher.... »

« Quels sont les droits imprescriptibles du lecteur :

1. Le droit de ne pas lire.
2. Le droit de sauter des pages.
3. Le droit de relire
4. Le droit de ne pas finir un livre
5. Le droit de lire n'importe quoi.
6. Le droit de lire n'importe où
7. Le droit de grappiller.
8. Le droit de lire à haute voix
9. Le droit de nous taire. »



Daniel PENNAC, « Comme un roman »

À la bibliothèque VOUS AVEZ TOUS CES DROITS ! Permettez-nous d'en passer quelques-uns en revue :

1. **Le droit de ne pas lire.**
2. **Le droit de sauter des pages. C'est primordial !**

Venez nous rendre visite à la Bibliothèque pour discuter avec vos bibliothécaires, errer dans les rayonnages, vous asseoir à notre table et **prendre votre temps**... enfin repartir sans avoir rien lu, ni même emprunté !

La bibliothèque se trouve dans le bâtiment de l'école, ouverte les lundis de 15h45 (fin des classes) à 18h30, les lundis de congé scolaire de 17h30 à 18h30. Fermeture les jours fériés.

3. **Le droit de relire.**

Vous vous souvenez de vos lectures passées ? Les fables de Lafontaine, étudiées au primaire ? Les classiques incontournables du collège et du lycée : *Émile Zola, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Guy de Maupassant, Hervé Bazin* ? Le roman à succès conseillé par votre voisin, votre ami ? Le livre de recettes de votre maman ?

4. **Le droit de ne pas finir un livre. A la bibliothèque, nous aimons !**

Connaître les goûts des lecteurs pour adapter les achats à tous, pour donner un choix en alimentant tous les genres, pour faire découvrir. C'est pourquoi nous vous demandons de nous signaler vos coups de cœur 😊. Signaler les coups de cœur des lecteurs, c'est déjà partager nos goûts des lectures !

5. **Le droit de lire n'importe quoi.**

Et oui, la bibliothèque de Vuillecin possède toutes sortes de références, du documentaire au livre jeunesse, en passant par la bande dessinée et, bien sûr, le roman, dont il existe une très grande diversité :

- le roman historié, avec lequel vous voyagerez dans le passé, pour vivre une époque révolue comme si vous y étiez.
- le roman policier, vous plongerez dans une enquête psychologique ou géographique.
- le roman d'aventure, où les héros vous conduiront dans des épopées haletantes.
- le roman de science-fiction, vous transportera dans un avenir plus ou moins proche et fantastique.
- bien sûr, le roman d'amour, il saura – c'est certain – vous émouvoir.

6. Le droit de lire n'importe où...

L'inscription à la bibliothèque est **gratuite** pour les habitants de Vuillecin et les prêts sont eux-aussi gratuits. Vous pouvez emprunter des ouvrages, pour une durée de trois semaines au moins et plus si besoin.

Ainsi, que ce soit dans la salle d'attente chez le dentiste, dans le train, sur la terrasse ou confortablement assis dans votre fauteuil, vous pouvez dévorer ou feuilleter **votre livre partout !**

7. Le droit de grapiller

8. Le droit de lire à haute voix

Vous avez adoré un livre ? Un film ? Venez le partager avec d'autres !

Tous les premiers lundis du mois, **de 18h30 à 20h**, nous nous réunissons à la bibliothèque.

Ceux qui le souhaitent parlent en quelques minutes d'une lecture ou d'un film ; ils peuvent lire un ou des extraits pour faire ressentir le style. La discussion s'installe. Dans la diversité des goûts, nous élargissons nos horizons de connaissances, de lectures ou de culture. Et chaque fois, nous repartons enrichis !

N'hésitez pas à venir chercher des idées de lectures, à participer à la discussion ou tout simplement à écouter les lectures présentées. Pour tous renseignements, contacter Geneviève MARGUET 06 01 78 37 88. Vous pouvez aussi donner une adresse mail pour être tenu informé ou pour recevoir les comptes rendus du groupe de partage des lectures.

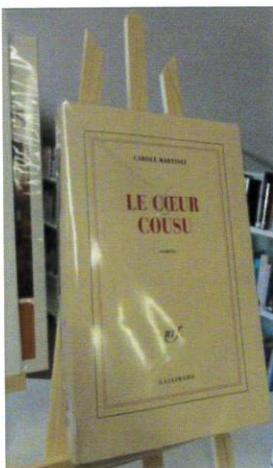
9. Le droit de nous taire. Et c'est ce que nous faisons maintenant... en espérant vous croiser très prochainement dans les rayonnages de la **bibliothèque !**

Une de nos lectrices recommande :

LE GRAND CŒUR DE JEAN-CHRISTOPHE RUFIN

Du temps de Charles VII, Jacques Cœur était négociant, banquier et armateur, installé à Bourges. Il est le premier Français à commercer avec les pays du Levant et fait fortune en vendant des étoffes. Le roi Charles VII, alors fortement endetté par la Guerre de Cent ans, emprunte de l'argent à Jacques Cœur. Du coup, Jacques Cœur est emprisonné car soupçonné de s'être enrichi aux dépens du roi. Il s'échappe et se réfugie dans une île grecque où il meurt.

L'écriture est très agréable. On y puise énormément de connaissances sur cette période de transition entre Moyen-Age et modernité.



Les bénévoles de la bibliothèque, Eliane DIMIER-VALLET, Jean ELISABETH, Françoise GAILLARD, Colette GROSJEAN, Yolande JEANNIER, Geneviève MARGUET, vous disent : A bientôt !!



ACCA VUILLECIN



2014 - 2015 fût une belle saison, par la présence de gros gibiers et une météo relativement favorable pour la pratique de la chasse.

Quatorze chevreuils ont été prélevés ainsi que deux sangliers adultes. La chasse aux lièvres a été suspendue cette année, compte tenu de la très faible population. Le gibier d'eau était bien présent sur le territoire (*canards et bécassines*).

Les travaux d'aménagement réalisés :

- Pose de miradors aux tourbières.
- Mise en place de diverses essences d'arbustes au lac du Moray, pour le développement des caches du petit gibier (*faisans ; bécassines ; lièvres*) et de l'ensemble de la faune sauvage.
- Fauche des zones humides dans le cadre de la lutte contre l'invasion du solidage. Pour ce faire, et pour faciliter la tâche, un gyrobroyeur a été acheté conjointement avec l'AVPEC et le soutien de la fédération de chasse.

La saison prochaine, les chasseurs mettront de nouveau les mains à la « bêche » pour l'aménagement de la zone friche en bordure de la N57. Terrain situé à l'arrière de l'étang Delacroix.



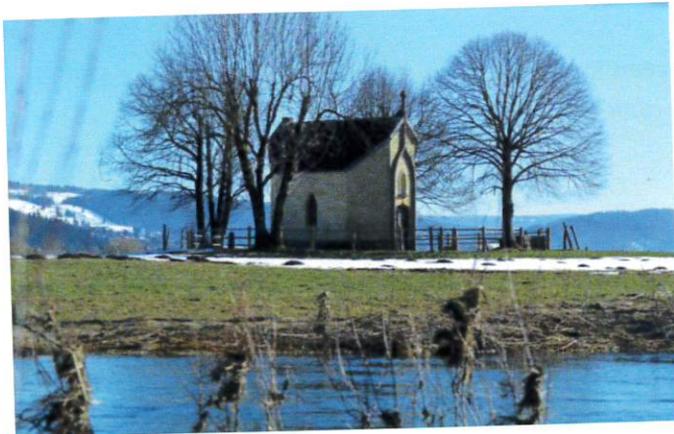
AVPEC VUILLECIN

« 2014 »

En avril l'AVPEC a organisé avec l'aide de l'APVD « Association de Protection de la Vallée du Drugeon » une sortie découverte sur les oiseaux des lacs du MORAY et du Pont Rouge. 203 espèces d'oiseaux ont été répertoriées sur ces plans d'eau. Deux nouvelles espèces ont été signalées en 2014 : l'Ouette d'Egypte, espèce d'origine africaine et qui niche désormais en Franche-Comté et le guêpier d'Europe.



En juin, l'AVPEC a organisé une expo pour la commémoration des 100 ans de la première guerre mondiale. Elle a connu un vif succès sur trois jours et a permis aux écoles de participer. Cette expo retraçait le parcours des poilus de notre village ainsi que l'historique de leurs régiments et présentait les monuments des communes de la CCGP. Divers objets et documents agrémentaient cette expo. Les objets fabriqués dans les tranchées ont retenu l'attention des visiteurs. Cette exposition a permis à l'AVPEC de participer au devoir de mémoire (auquel nous participons avec les Anciens Combattants et la municipalité depuis de nombreuses années).



Les travaux de la chapelle ont continué en 2014 avec la pose d'une barrière en bois par l'ONF et la rénovation intérieure se poursuit avec notamment l'installation d'un autel.



L'AVPEC a participé avec les chasseurs à la lutte contre le solidage dans le marais. Des travaux de débroussaillage des bords du lac du Moray ont été également entrepris.

En 2015 ...

En 2015 la convention tripartite pour la gestion du lac a été signée. Les travaux d'aménagement ont commencé. (*mise en place de tables; panneaux de signalisation etc.*)

Les travaux de la chapelle devraient se terminer cette année. Une petite fête sera prévue pour remercier tous les intervenants.

Cette année encore des sorties découvertes sont prévues (*faune, flore, histoire de notre village*). A ne pas manquer pour mieux connaître l'histoire de la commune !

Dans le cadre d'une éventuelle exposition sur la seconde guerre mondiale **nous recherchons des témoignages** pour réaliser un petit documentaire sur cette période sur notre secteur, Alors n'hésitez pas à nous contacter ! D'avance Merci !

Les projets ne manquent pas, si vous avez des idées faites nous en part et venez nous rejoindre.

AVPEC Vuillecin



« Photo J.Pierre Barillot »

Voici un drôle de Merle, il vit près de l'école. Il est le fruit du croisement d'un merle noir et d'un merle blanc « albinos ». Un oiseau rare !

Le merle blanc est un Merle noir (*Turdus merula*) atteint de leucistisme ou d'albinisme. Ces anomalies de pigmentation sont peu courantes chez cette espèce, le merle blanc est donc devenu un symbole de rareté.

CONVENTION TRIPARTITE

GESTION DE L'ÉTANG du MORAY

En janvier dernier, a été signée une convention tripartite pour la gestion de l'étang du Moray entre la commune de Vuillecin ; l'AVPEC et l'association la Truite Pontissalienne.



*Signature de la convention par :
Claude Delgrandi (AVPEC) Robert Droz-Barthelet (AAPPMA) Dominique Jeannier (Maire)*

Cette convention tripartite a pour objectif de définir les relations entre les parties signataires pour la gestion du lac.

Objectif générale de la commune :

La commune de Vuillecin souhaite que ce site, ancienne gravière, redevienne un lieu sauvage tout en dédiant une partie pour le repos des promeneurs, et pour la pêche.

Un large espace **sera donc interdit** d'accès pour laisser la nature reprendre ses droits et être admiré de la partie autorisée. Pour cela, **l'accès de tout véhicule motorisé est strictement interdit** (*sauf ayant droit*).

La commune de Vuillecin loue à l'association AAPPMA « La Truite Pontissalienne », une partie du lac du Moray. Cette dernière se doit de faire respecter par ses usagers les zones humides classées. Elle agréera deux gardes particuliers présentés par l'AVPEC qui seront attachés en priorité au lac du Moray.

La commune de Vuillecin, confie à l'AVPEC l'aménagement, l'entretien et la gestion de la zone humide y compris le lac. Elle assurera en particulier la responsabilité du respect de l'accès au site et de sa propriété. La signalisation en place par la commune sera sous la surveillance de l'AVPEC.

La baignade et la navigation sur l'ensemble du lac sont strictement interdites.

La convention est d'une durée de trois ans. Elle pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties. Avant sa signature l'AVPEC et l'AAPPMA, ont travaillé conjointement à la réalisation d'un règlement de pêche sur le lac du Moray. Ce dernier, en cas de non respect ou autre pourra être revu tous les ans.

REGLEMENT DE PECHE 2015

- *Ouverture générale le samedi 1^{er} juin*
- *Fermeture dernier dimanche de janvier*
- *Une seule canne pour le brochet*
- *Bas de ligne autorisé*
- *Pince dégorgeoir obligatoire*
- *Un brochet par jour – 10 par an maximum*
- *Ardillons écrasés*
- *Taille du brochet : 65 cm*
- *1kg de perche / jour maximum – pas de taille*
- *Pêche de nuit interdite*
- *Pêche uniquement du bord dans la partie autorisée*
- *Pêche au vif interdite*
- *Ruisseau du Moray interdit à la pêche*
- *Toute détention d'un brochet fait immédiatement cesser la pêche à celui-ci*



Lac du Moray « printemps 2015 » un havre de paix pour la faune sauvage - A respecter –

Le MORAY

Le 1^{er} juin prochain, un milieu sauvage va s'ouvrir au public. Amis pêcheurs et promeneurs vous allez prochainement apprécier cet endroit sauvage et naturel. Après une exploitation de carrière qui a débuté en juin 2002, le Moray est rendu à la commune de Vuillecin. Un accord entre l'AVPEC et la Truite Pontissalienne permet d'ouvrir « une porte » de l'étang pour la pratique de la pêche. Un règlement **novateur** a été signé s'appuyant sur une gestion **durable** du prélèvement piscicole. Nous situerons une taille des prises supérieure à la norme nationale et des pratiques de pêches permettant la remise à l'eau des poissons sans dommage.

C'est une première sur le Haut-Doubs !



Rencontre avec l'un des principaux habitants de l'étang du Moray :

LE BROCHET

Le Brochet est un poisson « *fusiforme* » qui peuple nos rivières et nos plans d'eau sur le Haut-Doubs. Il mesure à l'âge adulte entre 30 à 110 centimètres et peut peser de 2 à 10 kilos. Cependant des individus de plus de 130 cm et 30 kg existent mais sont moins fréquents (*généralement des femelles*).

Son alimentation évolue avec l'âge. Il commence par se nourrir de zooplanctons et d'insectes aquatiques lorsqu'il est jeune. En grandissant son régime évolue sur des proies de plus en plus grosses « *écrevisses, grenouilles, canetons, poissons fourrage* ». Le cannibalisme n'est pas rare chez le brochet. C'est un excellent régulateur ! Il chasse en embuscade, camouflé dans les herbes aquatique.

Sa reproduction a lieu de mars à mai dans nos régions, dans une eau comprise entre 5 et 12°C. Les femelles pondent entre 15000 à 20000 œufs/ Kg de son poids. Les œufs sont éparpillés au hasard dans les herbiers en bordure. On peut les observer par une eau claire au lac du Moray.

Il grandit vite... à la fin de la première année, il peut atteindre 30cm, 50cm à la fin de la seconde, puis 10 cm par an ensuite. A l'âge de 4 ans, il entre dans la cours des grands ! Le plus grand spécimen confirmé et mesuré : 152cm de long – 60cm de tour de ventre pour 28kg ! Mais c'était au Canada...





Journée de l'environnement 11 avril 2015



Mise en place de la nouvelle signalisation au bord du lac du Moray.

Associations AVPEC – AAPPMA – ACCA Vuillecin // mai 2015

RETROSPECTIVE EN IMAGE

Thé Dansant des aînés « 3 décembre 2014 »



Merci, Monsieur Jacquot, pour votre animation musicale.



1945 – 2015..... 70^{ème} anniversaire de la libération

Libération de Pontarlier... 1944

Carrefour La Main/ La Vrine

Théâtre de deux importants accrochages

⇒ Le 1^{er} septembre 1944 en fin de soirée, le sous lieutenant PARIS est chargé d'assurer un transport d'armement d'Evillers sur la région de Longemaison. Par mesure de sécurité, il laisse un élément de protection pour tenir le carrefour de la Main. Vers 22 heures, un convoi de Valdahon arrive au croisement. Pensant qu'il s'agissait d'amis, un des chefs de troupe sort de son abri. Il est immédiatement abattu. En fait, c'était un convoi allemand. La réaction immédiate des FFI (*Force Française de l'Intérieure*) est de mitrailler à bout portant le convoi, celui-ci réagit tout aussi violemment. Après 10 mn de combat, les allemands décrochent vers Pontarlier en abandonnant deux véhicules. Des traces sanglantes laissent supposer qu'ils ont subi des pertes. Le lendemain, 2 septembre, fut une journée tragique pour les habitants de St Gorgon. Il est plus que probable que les Allemands voulaient faire payer leur échec de la veille à une population bien innocente « c'était devenu une habitude ». A cet effet, ils utilisaient surtout des troupes Russes. Assassinats, viols, incendies, pillages.... Se dérouleront toute la journée et firent de St Gorgon, un village martyr.

⇒ Quant au secteur de Doubs-Vennes, le 4 septembre, il avait dépêché un petit détachement transporté par 3 camions avec pour mission de prendre contact avec les éléments de tête de la 1^{ère} armée. La rencontre a eu lieu à Boujailles. Nos FFI reçoivent ensuite l'ordre de tenir le carrefour de La Main. En soirée un convoi ennemi de 10 camions de troupes arrive et se trouve pris sous notre feu. Inférieurs en nombre, nos maquisards sont obligés de manœuvrer au plus près pour éviter l'encerclement, ce qu'ils font avec succès. Ils seront sauvés de cette difficile situation par l'arrivée des éléments de reconnaissances spahis, qui prenant les Allemands à revers, les obligent à décrocher en abandonnant 8 tués et 9 prisonniers. Pertes amies : néant.

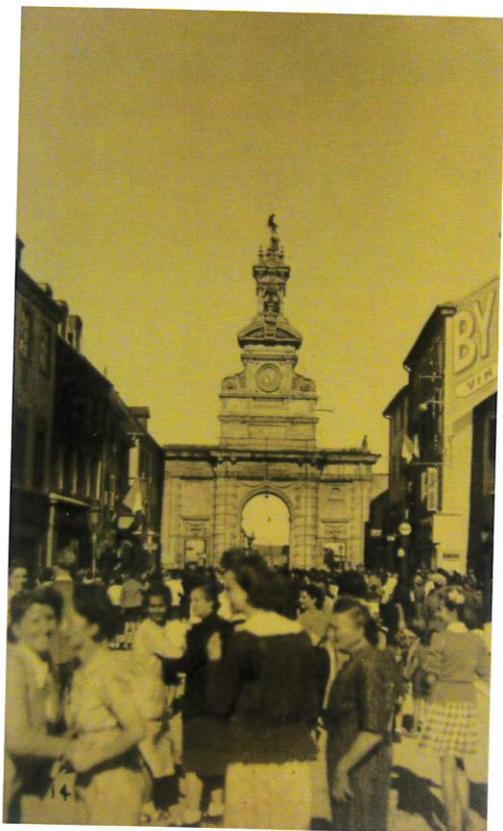
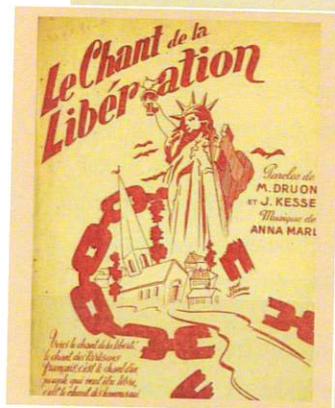


Photo B. Berçot

⇒ Le mardi 5 septembre 1944, les soldats du 3^e Régiment de Tirailleurs Algériens et le 3^e Régiment de Spahis Algériens entrent dans Pontarlier. Leur intervention, conjointement avec celle des FFI du Haut-Doubs, va se dérouler en deux actions distinctes : À la gare et au centre-ville. La route entre Oye-et-Pallet et Pontarlier ayant été coupée par les Allemands, c'est par l'ouest que les troupes libératrices arrivent, conduites par le colonel GOUTARD et le commandant VALENTIN. L'offensive est lancée à 7h avec l'appui des tanks-destroyers. Des coups de feu ennemis claquent de partout. Mais l'attaque est rapide et en 10 min les soldats allemands et russes sont neutralisés. À 9h, les couleurs sont hissées sur l'Hôtel de Ville et à 9h30 toutes les cloches sonnent pour annoncer ce retour tant attendu de la liberté. La croix gammée au sommet de la Porte Saint-Pierre est remplacée par le coq gaulois. Les Pontissaliens se jettent dans les rues en criant de joie, une forêt de drapeaux français se dresse aux fenêtres. La Marseillaise retentit dans toute la ville.



« Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
 Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
 Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme.
 Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et les larmes.

Montez de la mine, descendez des collines, camarades !
 Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades.
 Ohé, les tueurs à la balle et au couteau, tuez vite !
 Ohé, saboteur, attention à ton fardeau : dynamite.

C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères.
 La haine à nos trousse et la faim qui nous pousse, la misère.
 Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves.
 Ici, nous, vois-tu, nous on marche et nous on tue, nous on crève.

Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe.
 Ami, si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place.
 Demain du sang noir sèchera au grand soleil sur les routes.
 Chantez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute. »

(Sources : Youtube, Wikipédia et fndirp.asso.fr)

VUILLECIN RETOUR DE PRISONNIER

(1^{er} retour)

« Mardi soir, 10 avril 1945, toute la population du village est rassemblée sur la place publique, attendant avec impatience l'arrivée de Louis Cuche, prisonnier au Stalag XIIF. Accompagné de ses parents, un chaleureux accueil lui est réservé. Toutes les autorités locales sont présentes « Mr le Curé ; Mr le Maire ; et Mr l'instituteur accompagné des enfants chargés de fleurs ».

La réception se fait dans la maison commune. Monsieur le Maire après avoir exprimé, au nom de tous les habitants, l'émotion et la joie de revoir le plus jeune des prisonniers de la commune, a convié l'assemblée à un vin d'honneur pour fêter l'évènement. Cette petite cérémonie se passa dans une atmosphère de franche camaraderie et de grande joie.

Et, ce n'est que très tard dans la soirée, après avoir harcelé notre camarade de questions diverses au sujet de sa captivité que le chant de la Marseillaise fut entonné. Puis, toute la population se retira en espérant le retour rapide des autres prisonniers de la commune encore en Allemagne ».

Vint ensuite le retour de captivité en Stalag d'Allemagne :

- Vincent Gayet – 05 juin 1945
- Félix Jouffroy – 21 juin 1945
- Henri Leclerc – 20 juillet 1945
- Pierre Leclerc – 05/02/1943

« Sous réserve d'autres personnes »

**** En signe de remerciement ****

La 2^{ème} Guerre Mondiale a épargné Vuillecin. En signe de reconnaissance, vers 1946, le monument de la vierge a été construit par Guilin Léon de Mouthier. Henri Michel a eu l'honneur d'aller chercher la statue pour la ramener au village où elle trouva sa place actuelle.



** Merci à Frederic Delgrandi (AVPEC) pour sa collaboration **

L'association AVPEC est à la recherche de témoignage sur la seconde guerre mondiale.



UN ZESTE D'HUMOUR

Neige, thuyas, Chiens, Chats, Tondeuses, écobuage, voirie... Les années passent, les saisons se succèdent, les plaintes sont toujours les mêmes !

- Le chasse-neige passe trop tard ou trop tôt, selon. Fait du bruit, « *met toute la neige de la rue **chez moi** !* » dans l'espace que je m'évertue de débayer pour sortir **Mon Auto**. Il le fait exprès !
- **Ma très belle** haie de thuyas ou d'arbustes empiète allégrement sur le trottoir, ne permettant plus le passage des piétons. Ce n'est pas de ma faute, je n'ai pas le temps de les tailler...
- Mon chien est GENTIL, donc quand il est dans la rue, sans laisse, n'ayez pas peur !!
- Le chien du voisin aboie sans cesse... Il y a vingt ans, quand j'en avais un, **LUI**, il était gentil, il n'aboyait jamais car il était toujours à la niche !!
- Il y a de nombreux chats qui rodent partout !
- Mon voisin commence à tondre à **11h 45** ! Comme s'il n'avait pas le temps de le faire avant !
- Je ne suis pas jardinier, je ne sais pas retirer les pissenlits qui poussent sur le trottoir devant chez moi et encore moins dans le jardinet communal. D'abord ce n'est pas à moi !

Toutes ces phrases entendues m'amènent à conclure qu'elles correspondent à ma tâche de Maire, faisant ainsi mon bonheur !

Néanmoins quelques conseils pour le bonheur de tous :

- Je taille ou je fais tailler les arbres qui envahissent le domaine public et gêne mes compatriotes.
- La neige : le chasse-neige fait ce qu'il peut, quand il peut. Déneiger n'est pas une science exacte. Je ne sors pas la neige de ma propriété pour la mettre sur le domaine public.
- Je tiens mon chien en laisse, je lui mets un collier anti-aboiements (*il aboie toujours quand son maître n'est pas là*).
- Mon chat, dans la mesure du possible je ne le laisse pas en liberté... mais un chat reste un chat !
- Je tonds aux heures autorisées. (*de 8-12 heures // 14-19 heures et le dimanche 10-12 heures*).
- Je ne brûle pas mes branches d'arbres ou les résidus de jardin en plein air.
- Je balaie les trottoirs devant chez moi, j'arrache les herbes. Cela contribue à l'embellissement du village, et le devant de ma maison est plus joli !

« Je suis citoyen responsable »

Toute ressemblance avec des scènes réelles est indépendante de ma volonté !!!





Héron cendré



Grande Aigrette



Foulque macroule



Goéland leucophée

Merci à Dominique MICHELAT pour sa collaboration. « APVD »



OISEAUX COMMUNS DU LAC DU MORAY



Cygne tuberculé



Canard colvert



Fuligule milouin



Fuligule morillon



Grèbe huppé



Grand Cormoran



Les grands, quant à eux, découvrent les lettres et les sons.



Décloisonnement, les enfants des deux classes travaillent ensemble. Peinture, sculpture, jeux éducatifs...



On joue aussi librement, dans un petit coin spécial « petits ».



Et puis, l'heure de rentrer à la maison est arrivée... Encore une belle journée de passée.



L'école de Vuillecin a accueilli cette année : 51 enfants (22 petits ; 21 moyens et 8 grands) encadrés par deux enseignantes (Mesdames Vivot et Bichet) et deux ATSEM (Mesdames Arban et Seguin).

Un pôle dédié à la valorisation des déchets à Pontarlier

En 2014, Préval Haut-Doubs, syndicat pour la prévention et la valorisation des déchets du Haut-Doubs a construit un bâtiment de 5 200 m² accueillant deux nouvelles unités pour valoriser les déchets : *l'unité de broyage* et *l'unité de tri*. Ce bâtiment a été construit à côté de l'unité de valorisation énergétique. Depuis le début de l'année, les nouvelles unités sont en fonctionnement. Aujourd'hui, le Valo'pôle du Haut-Doubs constitue un pôle cohérent de valorisation des déchets, au service du territoire du Haut-Doubs.

À quoi servent les nouvelles installations ?

- À l'unité de broyage les déchets encombrants et le bois collectés dans les déchèteries du Haut-Doubs sont broyés. Les encombrants ainsi broyés sont ensuite valorisés énergétiquement par incinération in situ à l'unité de valorisation énergétique des déchets. La nouvelle installation permet de valoriser ces déchets qui étaient auparavant orientés vers l'installation de stockage des déchets non dangereux de Fontaine les Clerval. Le bois broyé quant à lui est acheminé dans une usine IKEA à LURE pour y être transformé en panneaux de particules. L'installation permet de préserver la qualité de ce déchet et de l'orienter vers une filière locale de recyclage.
- À l'unité de de tri, les emballages en carton, métal et plastique recyclable ainsi que les papiers issus de la collecte des bacs jaunes et des points d'apport volontaire sont triés par matériaux. Ils sont ensuite mis en balles puis envoyés vers des filières de recyclage. De plus, les cartons bruns issus de collecte en déchèterie sont mis en balles puis envoyés vers des filières de recyclage.

Chiffres-clefs du Valo'pôle

| <i>à l'unité de valorisation énergétique des déchets</i> | <i>à l'unité de broyage</i> | <i>à l'unité de tri</i> |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> > 4 tonnes/heure de déchets issus des poubelles valorisés soit 35 000 tonnes par an. > 4 000 équivalents-logements chauffés chaque année grâce à la chaleur produite par ce combustible renouvelable que constituent les déchets | <ul style="list-style-type: none"> > 5 000 tonnes/an de déchets encombrants de déchèteries seront valorisés en énergie par incinération. > 3 000 tonnes/an de déchets de bois des déchèteries seront broyées. | <ul style="list-style-type: none"> > 7 300 tonnes/an d'emballages (hors verre) et papiers seront triés. > 1 500 tonnes/an de cartons collectés en déchèterie seront mises en balles. |

BOISSON AU PERSIL

Le persil combiné avec le citron une boisson, rafraîchissante et vitaminée, excellente pour les reins.



Ingrédients :

- 500 g d'eau
- 8 branches de persils frais équeutés
- 1 citron pelé à vif et épépiné
- 70 g de sucre
- 100 g de glaçons

Préparation :

Introduire tous les ingrédients, sauf l'eau, dans un robot et mixer en versant doucement l'eau.
Servir immédiatement.

Gâteau « SUCCULENT A LA RHUBARBE »



Ingrédients :

- 400 à 500 g de rhubarbe
- 3 œufs
- 6 cl. à soupe de sucre
- 8 cl. à soupe de farine
- 1 sachet de levure
- 4 cl. à soupe de lait
- 4 cl. à soupe d'huile
- 20 g de beurre

Préparation :

1. Mélanger 2 œufs avec 4 cl à soupe de sucre et ajouter la farine, la levure, le lait et l'huile.
2. Verser dans un moule beurré.
3. Couper la rhubarbe en petits morceaux et recouvrir la pâte.
4. Cuire au four 25 min. à 210°.
5. Pendant ce temps, faire fondre le beurre et y ajouter l'œuf et le sucre restant.
6. Bien mélanger et verser sur le gâteau.
7. Poursuivre la cuisson 15 min. à 210°.
8. Sortir, **laisser refroidir** et démouler.



*Je mange du gâteau parce que c'est
l'anniversaire de quelqu'un,
quelque part !*

Bon appétit !

NUMEROS UTILES

Besoin de soutien ou demandes d'information voici les principaux contacts pour vous répondre

Vie pratique communale

MAIRIE DE VUILLECIN - 25300 VUILLECIN - 03.81.39.41.13 - www.vuillecين.fr

mail : mairie.vuillecين@wanadoo.fr

Permanences secrétariat : lundi et mercredi de 14 h à 18 heures et le vendredi de 9 h à 12 heures.

- **Bibliothèque** : tous les lundis de 15h45 à 18 heures. Sauf jours fériés.
- **Déchetterie** : tous les habitants de la commune bénéficient du service de la déchetterie pour cela il faut retirer un badge à la CCGP sur présentation de la carte grise.
- **CCGP** : 03.81.39.40.02 – 22 rue Pierre Dechanet – BP 49 25301 PONTARLIER Cédex

Urgences

- **SAMU** : 15 (urgences médicales)
- **Pompiers** : 18 (urgences graves)
- **Commissariat de Police** :
16 rocade Georges Pompidou – 25300 PONTARLIER : 03.81.38.51.10
- **Gendarmerie** :
4 rue du Moulin Parnet – 25300 PONTARLIER : 03.81.39.06.60
- **Hôpital de Pontarlier** : 03.81.38.54.54
- **Numéro d'urgence dédié aux personnes sourdes et malentendantes** : 114
- **Numéro européen gratuit des disparitions d'enfants** : 116000
- **Allo enfance maltraitée** : 119
- **Numéro d'urgence européen** : 112 (centre de secours le plus proche du lieu d'appel)
- **Centre anti-poison** : 03.81.39.06.60
- **Pharmacies de garde** : se renseigner auprès du commissariat en se munissant d'une ordonnance

Soutien

- **CIFF « centre d'information sur les droits des femmes et des familles »** : Pontarlier 03.81.39.15.40
- **Association Pontissalienne d'aide aux travailleurs** : 03.81.39.15.17
- **Aides aux victimes (violence, accident, discrimination, vol...)** : 08 842 846 37 (7j/7 de 9h à 21h)
- **Drogue alcool tabac info service** : 0 800 23 13 13
- **Violences conjugales infos** : 3919
- **Cancer Info Services** : 0 810 810 821
- **SOS Amitié** : 03.81.52.17.17